

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°57 - MAI 2022



Enfin!

» La RATP inaugurera officiellement les stations Aimé-Césaire et Mairie-d'Aubervilliers le 31 mai 2022.

ÉDITO



Faire vivre la démocratie est l'affaire de tous. Aubervilliers peut compter sur une vie citoyenne dynamique. À ce titre, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pour que les élections puissent se passer dans les meilleures conditions possibles; pour permettre aux Albertivillariennes et aux Albertivillariens de voter. Je tiens à remercier les nombreux agents municipaux et les bénévoles qui se sont portés volontaires pour garantir le bon fonctionnement de notre démocratie. Ainsi, lors des élections présidentielles des 17 et 24 avril derniers, 95 jeunes de notre ville se sont mobilisés pour être assesseurs, parfois dans le cadre de la Journée citoyenne. Pour 81 d'entre eux, c'était même une première expérience. De nombreux jeunes du C.L.J. ont aussi été à l'initiative de vidéos pour inciter les inscrits à faire leur devoir citoyen. Je tiens à les féliciter chaleureusement pour cette mobilisation. Aubervilliers a une vitalité qui ne demande qu'à s'exprimer. Récemment encore, nous recevions en Mairie une quarantaine d'élèves du collège Diderot avec leurs professeurs pour un échange sur la République et ses symboles. Nous devons poursuivre de telles initiatives pour qu'aux échéances électorales à venir, la démocratie puisse continuer à s'exprimer.

Karine Franclet

**Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de Plaine Commune
Conseillère départementale**

RETROUVEZ-NOUS WWW.AUBERVILLIERS.FR ET SUR   

Aubervilliers fête l'arrivée



» Murs blancs, sol noir, la station Aimé-Césaire, sobrement moderne, est située à 22 mètres de profondeur.

Le 31 mai prochain, les Aubervilliers vont enfin pouvoir profiter de l'extension de la ligne 12. Pour l'occasion, la Municipalité organise un événement festif pour **célébrer l'arrivée des nouvelles stations de métro** Aimé-Césaire et Mairie-d'Aubervilliers.

Après tant d'années d'attente et de chantiers, la ligne 12 est enfin accessible au plein cœur d'Aubervilliers. Ce sont 40 000 voyageurs quotidiens qui sont concernés par l'extension de ce nouveau tronçon de voie : 15 000 à Aimé-Césaire et 25 000 à Mairie-d'Aubervilliers. Ce prolongement a permis à la Ville d'Aubervilliers d'impulser de véritables transformations urbaines. À la suite de la mise en service des stations, des projets d'envergure verront bientôt le jour : l'aménagement de la place de l'Hôtel-de-ville, la redynamisation de la rue du Moutier ou encore le développement des mobilités douces.

UNE FÊTE POUR TOUS

Pour annoncer l'extension de la ligne 12, la RATP a décidé de lancer plusieurs campagnes de communication

mettant en scène les acteurs locaux. La photographe aubervillienne Maud Veith a réalisé une série de portraits qui sera affichée dans le secteur des nouvelles stations de métro. Jessica Servières, vidéaste, également aubervillienne a contribué à la campagne de communication en réalisant des pastilles vidéos avec des habitants dont la diffusion est prévue sur les différents réseaux sociaux de la RATP et de la Ville. Enfin, la RATP a prévu de lancer un flashmob dans le square Pesqué le mardi 31 mai. Dominique Lisette a participé à la mise en place de cette chorégraphie dynamique et simple à apprendre qui sera exécutée par des danseurs amateurs d'associations aubervilliennes le jour de l'inauguration. Un moment festif et convivial où tous les riverains sont invités à rejoindre les pas de la chorégraphie.

La RATP inaugurera officiellement les deux nouvelles stations de métro le mardi 31 mai à midi, pour marquer le coup d'envoi officiel de leur mise en service. Le Maire d'Aubervilliers, Karine Franclet, a souhaité donner une plus grande ampleur à cet événement pour que le plus grand nombre d'habitants qui ont été impactés pendant plusieurs années par les travaux, puissent en profiter. « Karine Franclet souhaitait offrir un événement festif de grande ampleur aux enfants et aux familles, le samedi 4 juin 2022, dans le but de célébrer la mise en service tant attendue, des stations du centre-ville. Il se trouve que la direction des affaires culturelles (DAC) lance le même jour *Alors on danse!*, la première édition d'un festival de danse dans toute la ville. La grande fête prévue pour l'inauguration du métro a été intégrée à la programmation de ce festival, et cela fonctionne plutôt très bien », explique la direction des Affaires culturelles.

DEMANDEZ LE PROGRAMME!

Pour cette heureuse occasion, les équipes de la DAC invitent les Aubervilliers à découvrir une programmation d'animations artistiques riche et variée. La compagnie de cirque contemporain Barks sera présente pour performer sa dernière création, *Moon*, un spectacle imaginé sous

du métro !



3 questions à
Madame le Maire
Karine Franclet

Après plusieurs rebondissements qui ont considérablement ralenti le chantier, la ligne 12 du métro arrive enfin en centre-ville. Quel est votre sentiment à la veille de l'inauguration ?

Le sujet de l'arrivée du métro en centre-ville a alimenté nombre de discussions parmi les Albertivillariens durant ces vingt dernières années. Des familles entières ont vécu au cœur d'un chantier titanesque qui a marqué leur histoire sur plusieurs générations, avec son lot de nuisances, d'espoirs, de désillusions face aux multiples retards et de spéculations quant à la transformation du quartier qui s'ensuivrait...

Les Albertivillariens voient enfin « le bout du tunnel » ! Le mardi 31 mai et le samedi 4 juin, nous allons célébrer la mise en service des stations Aimé-Césaire et Mairie-d'Aubervilliers pour écrire un nouveau chapitre dans la vie des habitants.

Pourquoi avoir choisi de faire deux inaugurations ?

L'inauguration prévue par la RATP le mardi 31 mai à midi actera la mise en service des deux stations. Ce sera le lancement officiel, en compagnie de tous les partenaires qui ont participé au projet.

J'ai souhaité offrir une grande fête aux Albertivillariens, un samedi, afin qu'un maximum de personnes puisse en profiter, parce qu'ils le méritent amplement. Ce moment festif sera inclus dans la programmation du premier festival. Alors on danse !, avec de nombreuses animations à la station Mairie-d'Aubervilliers pour les enfants et les familles. La fête se prolongera en soirée dans le square Stalingrad avec des battles de danse et un grand bal populaire ouvert à tous.

Concrètement, quelles répercussions aura la mise en service des stations Aimé-Césaire et Mairie-d'Aubervilliers dans la vie des Albertivillariens ?

Ces dernières semaines, déjà, notre vie quotidienne s'est nettement améliorée : depuis que les palissades ont été progressivement retirées, la circulation est devenue beaucoup plus agréable sur la chaussée et les trottoirs, la perspective est dégagée, on a l'impression d'avoir gagné de l'espace en centre-ville...

Ensuite, le fait de rejoindre Paris en moins de dix minutes est un véritable bénéfice à plusieurs niveaux : le gain de temps évident et la simplification des itinéraires ; la mobilité à l'échelle régionale largement facilitée (avec l'accès à toutes les connexions des autres lignes de transports) et l'emprunte carbone de nombreux habitants ou travailleurs se rendant à Aubervilliers en voiture, qui pourra être réduite, au profit de la qualité de notre air et du trafic routier moins encombré dans notre ville. Enfin, je pense que le bénéfice de ces deux stations en centre-ville n'est pas seulement pour les habitants d'Aubervilliers puisqu'elles permettront également aux Franciliens d'accéder à l'offre événementielle de la ville qui possède de nombreuses infrastructures à la programmation très attractive : L'Embarcadère avec plus de 700 places, Climb up, la plus grande salle d'escalade du monde, le centre dramatique national, un festival de jazz et un festival de danse mais aussi de nombreux événements d'envergure qui sont programmés toute l'année par nos partenaires culturels et sportifs...

Je suis fier de pouvoir accueillir l'arrivée de ces deux nouvelles stations qui renforcent l'ancrage d'Aubervilliers sur le territoire francilien. Elles sont le signe que le changement est amorcé, avec la perspective des autres stations du Grand Paris, à l'horizon 2030.

la forme d'une exposition acrobatique et vivante. L'artiste Nicolas Longuechaud a répondu à l'appel de la fête et proposera aux habitants de découvrir sa création solo, Opticirque. La Roller Brass Band accompagnée de la compagnie de danse sur roller Skatexpress feront le show grâce à leur univers musical et acrobatique. Deux fanfares, la Fabrique orchestrale junior (avec les élèves de l'école Victor-Hugo) et la fanfare Cap to Nola, comptent bien mettre l'ambiance au rythme des trompettes, trombones, grosses caisses et caisses claires pour le plus grand plaisir des férus de musiques du monde. L'association culturelle bangladaise Udichi, créée en 2006 à Aubervilliers, et une association de danse serbe ont chacune préparé des spectacles spécialement pour l'occasion. Et enfin, la compagnie de danse inclusive Tadoo participera aussi à la fête. Les festivités se dérouleront sur la place de la Mairie ainsi que sur l'esplanade de la station Mairie-d'Aubervilliers, de 14 h à 18 h, le samedi 4 juin.

En plus de toutes ces représentations qui invitent au voyage, une parade arpentera les rues de la ville. Elle

partira de la place de la Mairie, passera par la station de métro Aimé-Césaire et arrivera à son terminus devant le conservatoire à rayonnement régional (CRR). La parade d'Alors on danse ! sera composée de l'association

Rendez-vous sur la place de la Mairie et à la station Mairie-d'Aubervilliers, de 14 h à 18 h, le 4 juin.

Landykadi (musique et danse malienne), des Grandes Personnes (cinq marionnettes géantes), de la compagnie Tim Tim (carnaval caribéen) et d'une compagnie de danse tamoule. Les différents participants à la parade proposeront une animation sur la place de la Mairie avant le départ, ainsi que sur différents points d'arrêt du défilé. « Les festivités se poursuivront dans le square Stalingrad, de 18 h 30 à 23 h 30 avec des spectacles de danse, un battle de breakdance et un grand bal populaire, le Global bal intercontinental, animé par la compagnie du Tire-Laine », précise la Municipalité.

Quentin Yao Hoquante

» Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site Internet de la Ville d'Aubervilliers : <https://www.aubervilliers.fr/>



Des chiffres positifs



» La police municipale, renforcée, s'engage pour la qualité de vie des Albertivillariens.

Le premier trimestre de l'année vient de s'achever, le temps pour la Municipalité de faire **un premier bilan du travail de la Police municipale** à Aubervilliers.

La sécurité des Albertivillariens est une priorité pour la Municipalité qui n'hésite pas à engager tous les moyens possibles. Depuis le début de la mandature de Madame le Marie Karine Francllet, la police municipale (PM) a vécu de véritables changements afin de lui permettre d'assurer plus efficacement ses missions. Au cours de l'année dernière, les effectifs de la PM ont presque doublé, passant de 14 agents à 32. Autre changement significatif, la Ville d'Aubervilliers s'est dotée d'un nouveau poste de police près du pont de Stains, inauguré le 11 décembre dernier, qui regroupe plusieurs services : les policiers municipaux, les agents d'accueil et administratifs, les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ainsi que les opérateurs vidéo du centre de surveillance urbaine (CSU). S'ajoute à cela la mise en place de nouveaux horaires d'ouverture, un important déploiement réseaux de la vidéosurveillance avec 44 caméras dans toute la ville et la création de nouvelles brigades (canine, motorisée et fourrière).

DES ACTIONS CIBLÉES

Le renforcement des effectifs de la PM a permis une présence plus accrue sur le terrain que ce soit pour les patrouilles ou pour les actes de présence dans les lieux les

plus fréquentés de la ville comme le quartier de la Mairie, celui du Fort d'Aubervilliers ou encore le secteur Villette - Quatre Chemins. Ces déploiements œuvrent directement à renforcer l'efficacité du travail des agents de la police municipale dans ses missions contre la vente à la sauvette qui cause de nombreux désagréments (insécurité, dégradation de l'espace public et de la qualité de vie des Albertivillariens). Au cours du premier trimestre 2022, la PM a ainsi saisi plus de 3 000 paquets de cigarettes destinés à la vente illicite, 8 cadies de brochettes/maïs et 13 stocks de vendeurs à la sauvette d'herbes aromatiques.

Concernant la voie publique, à ce stade de l'année, les agents ont déjà verbalisé près de 21 909 forfaits post stationnement (FPS) qui correspondent à des cas de stationnement non payé ou insuffisamment réglé. Sur l'année 2021, 73 719 FPS ont été constatés à Aubervilliers.

Au cours du premier trimestre 2022, la PM a effectué 73 rapports d'informations. Les rapports d'informations sont constatés dans l'exercice des missions des agents de la PM et servent à relater des infractions à la loi pénale et à recueillir tous les renseignements en vue de découvrir le ou les auteurs. Concrètement, ils peuvent concerner

des cas de différend avec violence, des squats de domicile privé, des dégradations de bien privé ou de la voirie publique, des cas de violence volontaire, des vols à la portière ou encore des contrôles de commerçants. Tous les rapports sont remontés par la voie hiérarchique au maire et au procureur de la République par l'intermédiaire de l'officier de police judiciaire.

Les missions des agents de la PM se concentrent aussi dans la lutte contre la mécanique sauvage. Tous les actes de réparation de carrosseries, de pièce de moteur, de vidange ou de grosses mécaniques pratiqués sur les véhicules sont formellement interdits sur la voie publique et les espaces privés ouverts au public. Seule la mécanique de petits dépannages courants est acceptée sous certaines conditions du respect du voisinage et de l'environnement. Lors des trois derniers mois, la PM a déjà verbalisé plus de 100 cas de mécanique sauvage à l'occasion de ses différents passages dans les secteurs connus par les agents.

Depuis quelque temps, une partie du travail de la police municipale est aiguillée par Auber Appli. Lancée en mars dernier, la nouvelle application de signalements et d'informations permet aux Albertivillariens de participer à l'amélioration du cadre de vie. À ce jour, près de 1 130 signalements ont déjà été traités par les services de la PM (119 sont en cours de traitement et 38 ont été rejetés) et le moins que l'on puisse dire, c'est que les défis à relever ne sont pas terminés.

Quentin Yao Hoquante

» Police municipale

111, avenue Victor-Hugo.

Horaires d'ouverture du poste :

Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h Le samedi, de 7 h à 16 h

Tél. : 01.48.39.51.4

Les conseils citoyens, un outil méconnu de la démocratie participative

Souvent confondus avec les conseils de quartier, les conseils citoyens regroupent des habitants et des acteurs économiques et associatifs des quartiers prioritaires.

Ils participent à la création et à la mise en œuvre de projets afin d'améliorer la vie des quartiers dans le cadre des contrats de ville.

Bernard Le Breton, retraité, est membre du conseil citoyen Sud d'Aubervilliers depuis sa création en 2016. « *Les deux premières années, c'était assez vivant. Nous étions une quarantaine de bénévoles dans chacune des trois instances de la Ville – Nord, Sud, et Centre-Ouest. Mais au fil du temps, les conseils citoyens se sont vidés. Nous aimerions étoffer les effectifs avec des gens qui s'intéressent aux problèmes que rencontre Aubervilliers* », indique cet habitant, très investi dans sa mission citoyenne. Contrairement aux équipes de quartier, les conseils citoyens n'intègrent aucun élu, ni aucun agent de la Ville. Ils sont un lieu d'échanges, de partage d'expériences et d'expertises entre citoyens volontaires.

UN DISPOSITIF À AMÉLIORER

Les conseils citoyens ont été instaurés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (dite « loi Lamy ») du 21 février 2014. Ils sont obligatoires dans tous les quartiers prioritaires concernés par la politique de la ville (QPV). Les conseils dépendent directement de la préfecture, ce qui est à la fois un avantage et un inconvénient. « *Nos prérogatives chevauchent parfois celles d'autres instances de la démocratie participative locale comme les conseils de quartier, mais nos discussions sont plus libres* », reconnaît Bernard Le Breton. La mission principale des conseils citoyens est de copiloter la politique de la Ville et notamment de permettre aux citoyens de donner leur avis sur les projets du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU). À ce titre, les conseillers citoyens sont invités aux instances décisionnelles de pilotage du contrat de ville au niveau municipal (bailleurs sociaux, Ville), intercommunal (Plaine Commune) ou régional (préfecture, conseil régional). « *Nous avons régulièrement été conviés aux réunions ou aux différentes commissions pour donner notre avis, y compris en visio durant la crise sanitaire. Pour autant, nous n'avons pas toujours eu de retour des comptes rendus de ces réunions* », constate Solange Bureau, membre du conseil citoyen Sud d'Aubervilliers.

Les habitants ont un vrai rôle à jouer dans les conseils citoyens pour améliorer leur cadre de vie.

des habitants de différents quartiers, interrogé nos voisins, réalisé des enquêtes, participé à des réunions interquartiers... Nous avons tiré un rapport d'une dizaine de pages que nous comptons remettre aux élus concernés », se félicite Bernard Le Breton. Lors des réunions mensuelles, les discussions sont libres et chaque habitant peut amener sa contribution et participer à un groupe de travail.

DES PRÉROGATIVES SPÉCIFIQUES

D'autres rôles plus spécifiques distinguent les conseils citoyens des conseils de quartier. Ainsi, ils ont un droit de



UNE ACTION COLLECTIVE CITOYENNE

Chaque conseil citoyen est composé de deux collègues sans étiquette politique, l'un d'habitants, l'autre d'acteurs locaux associatifs et économiques. Cette composition garantit une certaine neutralité dans les avis qu'ils émettent. Ils se réunissent de manière autonome, généralement une fois par mois sans aucune obligation réglementaire. Contrairement aux conseils de quartier, les conseils citoyens abordent des thèmes plus globaux qui concernent la ville dans son ensemble et qui sont adossés aux piliers du contrat de ville : l'éducation, l'emploi et le développement économique, l'habitat et le cadre de vie, la santé, la sécurité et la tranquillité publique et enfin l'animation sociale et la vie culturelle des quartiers. Les conseillers peuvent créer des sous-groupes de travail et être forces de proposition. « *Un vrai travail de fond sur la prévention de la délinquance a été mené. Nous avons rencontré*

regard quant à l'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Il s'agit d'une exonération partielle d'impôts à hauteur de 30 % dont bénéficient les organismes HLM situés dans les QPV. Elle doit servir à l'amélioration du cadre de vie et à une qualité de service renforcée de la part des bailleurs sociaux. Le bilan de toutes les actions entreprises par l'office HLM grâce à cet abattement est normalement annexé au contrat de ville et transmis aux conseils citoyens. Enfin, les conseils citoyens sont consultés sur l'attribution de subventions aux projets qui répondent aux objectifs de la politique de la Ville (améliorer le cadre de vie et bénéficier à l'ensemble de la collectivité), qu'ils émanent d'habitants via le Fonds d'initiatives locales (FIL) ou d'associations via le Fonds d'initiatives associatives (FIA). « *Des représentants de la préfecture et de la Ville sont présents aux commissions d'attribution des subventions auxquelles nous sommes conviés. Les habitants ont un vrai rôle à jouer pour améliorer le cadre de vie en participant aux conseils citoyens. Nous devons bonifier la communication tant avec la Ville qu'avec les Albertivillariens pour insuffler un second souffle à cette instance méconnue que sont les conseils citoyens* », conclut Bernard Le Breton.

Michaël Sadoun

» Vous souhaitez rejoindre un conseil citoyen ?
Envoyez un mail à : conseilcitoyensud300@gmail.com

Le convoi de la solidarité



» À g., Mme le Maire Karine Francllet et M. Saïdi, chargé de mission Partenariat ; à dr., l'équipe d'Alteralia : M. Van Wassenhove, M. Mokrani et Mme Paradis devant le camion de collecte.

Face au drame qui frappe l'Ukraine, vous avez été nombreux à faire preuve de générosité en participant, fin mars, à la **collecte réalisée par la Ville**, le Campus Condorcet et l'association Alteralia. Le 6 avril 2022, **70 tonnes de produits** de première nécessité ont été **livrés à la frontière ukrainienne**.

En Île-de-France, l'association Alteralia, dont les locaux sont situés rue de la Commune de Paris, accompagne les réfugiés depuis longtemps. Elle

intervient par exemple auprès des populations roms de bidonvilles ou gère des hébergements d'urgence de migrants. Des actions qui ont amené l'association à nouer des relations avec l'État roumain et entamer un travail de coopération. Dès lors, lorsque l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe a fait fuir les familles ukrainiennes, essentiellement vers les pays les plus proches,

c'est tout naturellement qu'une solidarité s'est exercée pour faciliter l'accueil des réfugiés ukrainiens en Roumanie.

Alors que, partout en France, un élan populaire se manifeste dès le début du conflit, à Aubervilliers, l'idée d'une collecte est pensée entre la Ville, le Campus Condorcet et Alteralia.

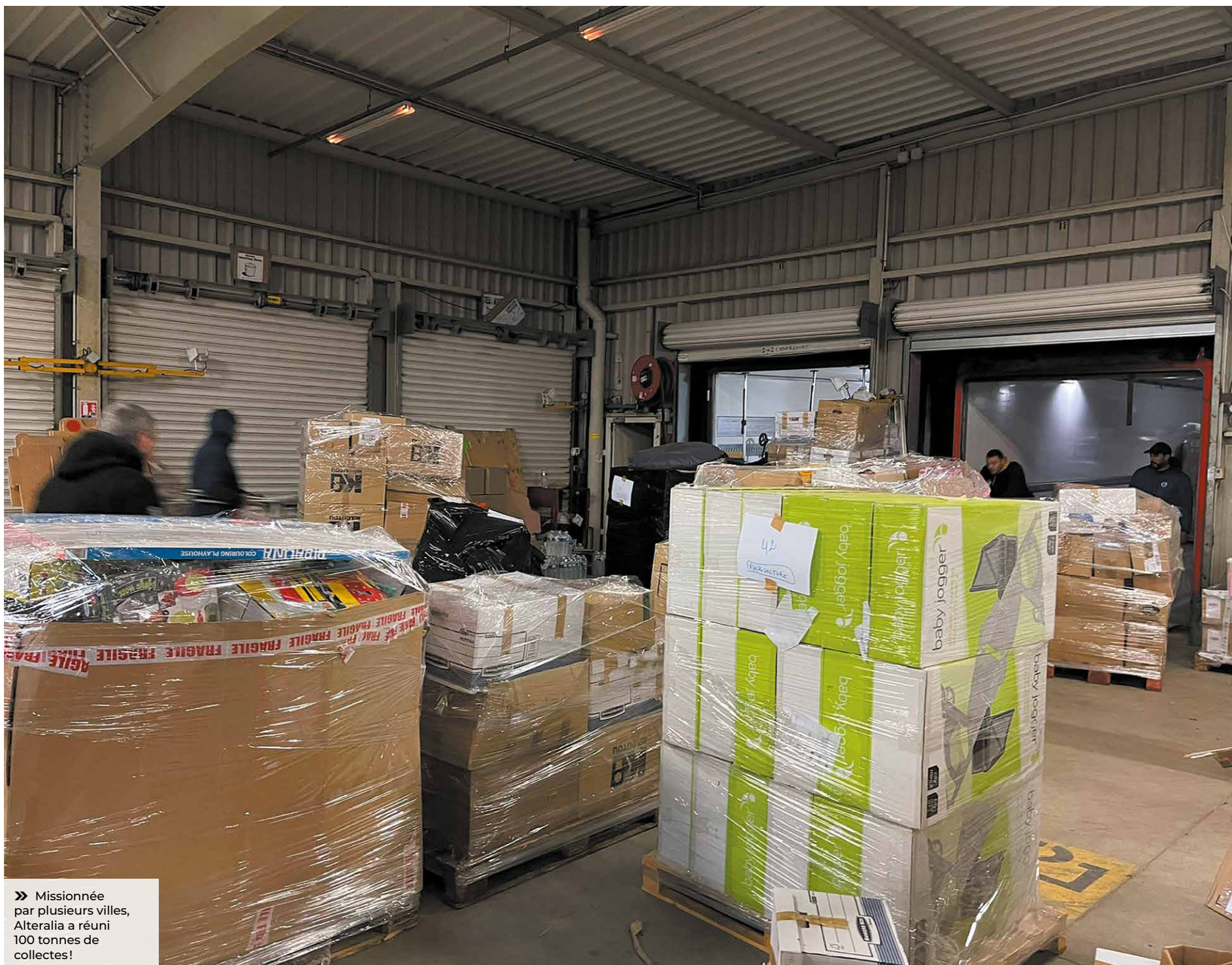
« Voir arriver une mère, un enfant dans chaque main, qui a tout quitté, c'est très fort. »

CENT TONNES DE DONS

Pendant une semaine, du 23 au 30 mars derniers, les habitants ont pu déposer dans le hall de l'hôtel de ville et au Campus Condorcet des



» Un des deux poids lourds qui ont permis d'acheminer les denrées alimentaires, matériel paramédical et produits d'hygiène collectés jusqu'à la frontière ukrainienne.



» Missionnée par plusieurs villes, Alteralia a réuni 100 tonnes de collectes!

vêtements, denrées alimentaires, couches pour bébé, médicaments...

Alteralia se trouve alors missionnée par plusieurs villes (Aubervilliers, Ivry-sur-Seine, Villejuif, Bonneuil-sur-Marne, Gentilly...) pour prendre en charge le produit des collectes populaires et procéder à l'acheminement par voie terrestre. Sur l'ensemble des villes concernées, 100 tonnes sont réunies! Après tri et mise en palettes, 30 tonnes – notamment les vêtements –, sont dirigées vers les réfugiés Ukrainiens en France. Le reste, 70 tonnes de denrées alimentaires, matériel paramédical et produits d'hygiène, prend le chemin de la Roumanie. Deux poids lourds (38 tonnes chacun!) et des minibus transportant deux salariés volontaires d'Alteralia, dont Mehdi Mokrani, et trois élus de villes partenaires, s'élancent le 4 avril dernier.

Deux jours plus tard, le convoi humanitaire arrive dans la ville de Suceava, au nord-est de la Roumanie, à 30 kilomètres de la frontière ukrainienne. Là, jusqu'à 35 000 civils par jour sont passés pour fuir le conflit. Une partie des dons est livrée pour les réfugiés. Le reste, avec l'aide d'un élu ukrainien, ira de l'autre côté de la frontière, sur le territoire ukrainien, où un camp accueille 350 000 déplacés.

« Après cette mission réussie, Altéralia envisage une suite. »

DES CONTACTS PROMETTEURS

Mais la mission ne s'arrête pas là. Alteralia profite de sa présence pour mener des entretiens et réfléchir à son action au quotidien, à la fois sur la question ancienne de l'accueil des populations roms et sur celle, actuelle, de l'accueil des Ukrainiens. « D'une part, nous avons rencontré le maire de la ville dont sont issus la plupart des Roms d'Aubervilliers, pour mesurer l'impact de l'accueil ici. D'autre part, nous avons mené des échanges pour mieux identifier le besoin d'accompagnement ou de scolarisation des réfugiés Ukrainiens qui arrivent en France sans visibilité sur la durée de leur séjour », ajoute Mehdi Mokrani. Celui-ci reste marqué par son expérience sur place : « Au poste-frontière, voir arriver une mère à pied, un enfant dans chaque main, avec quelques valises, en ayant tout quitté, c'est émotionnellement très fort. Je voudrais aussi saluer le niveau d'organisation des Roumains. La gestion du flux des arrivants est assurée par les pompiers, et non l'armée, ce qui donne quelque chose de très sensible. » Après cette mission réussie, Alteralia envisage une suite. « Nous avons noué de nombreux contacts supplémentaires sur place, ce qui nous facilitera la tâche », conclut déterminé, Mehdi Mokrani.

» Le convoi humanitaire a confié une partie des dons à un camp de réfugiés dans la ville de Suceava.



Haut lieu de la grimpe



» Les 4 800 m² de surface grimpable sont adaptés à tous les niveaux. À Chaque couleur son niveau de difficulté.

Climb Up, **la plus grande salle d'escalade indoor du monde**, vient d'ouvrir ses portes au pied de la future station Aimé-Césaire. Un pari pour ses créateurs qui misent sur des visiteurs venant de toute la région parisienne, mais aussi, tout simplement, d'Aubervilliers.

« **L**a pratique de l'escalade est en train de se démocratiser », lance Mehdi Ouadane, responsable du nouveau centre d'escalade indoor Climb Up, ouvert depuis le 21 avril dernier à l'emplacement des anciens terrains de tennis de Forest Hill, à côté du centre de foot à 5 Urbansoccer. De la « démocratisation », il en faudra, pour remplir cet immense espace de 7 000 m², le plus étendu du monde selon ses créateurs : « Il y a plus haut, avec le nouveau centre construit à Dubaï. Mais en surface au sol, même notre centre Clim Up à porte d'Italie, qui établissait déjà un record, fait moins d'un tiers de celui-ci ! »

Pourquoi viser si grand ? « On veut se démarquer de nos concurrents avec un espace hors norme où il n'y aura pas de temps d'attente », ajoute le responsable. Ce dernier espère une clientèle venue de tout Paris, avec l'accès en métro par la station Aimé-Césaire dont l'ouverture est imminente (31 mai 2022), une fréquentation de salariés des entreprises autour du Millénaire, et même

d'entreprises, qui peuvent réserver des espaces et organiser des temps sportifs pour leurs équipes.

UNE ACTIVITÉ ACCESSIBLE À TOUS

Le centre vise aussi la population d'Aubervilliers. « L'escalade peut être pratiquée par tous, homme ou femme, quel que soit l'âge. Notre habitué le plus âgé, à porte d'Italie, a 87 ans ! Aujourd'hui, une grande part de notre public est familiale, c'est monsieur et madame Tout-le-Monde. De plus, c'est un sport avec un super état d'esprit, un sport d'entraide, sans notion de vitesse ou de compétition », estime Mehdi Ouadane. D'autant que, cela n'a pas échappé aux dirigeants de Climb Up, « il y a une insuffisance d'infrastructures sportives sur Aubervilliers et les villes voisines. Les municipalités nous ont déjà fait savoir leur vif intérêt pour le projet. »

Intérêt confirmé par Pierre Sack, adjoint au Sport à Aubervilliers : « Cette installation est une très bonne nouvelle,

« **Un sport d'entraide, sans notion de vitesse ou de compétition.** »



» Dans l'espace dédié aux enfants, des parcours ludiques et un toboggan géant. Sensations fortes garanties!

à la fois pour nos pratiquants au sein du CMA plein air, et pour tous les habitants. » Du côté des services, on s'apprête à nouer des partenariats pour en faire profiter les jeunes : les scolaires et les centres de loisirs pourraient venir pratiquer en groupe, comme cela se fait avec la structure de type similaire, dédiée au foot à 5, le Five. Le centre affirme également proposer un accueil pour les personnes en situation de handicap et pouvoir travailler avec les instituts spécialisés.

Pour venir en solo, en familles, entre amis, il suffit de se présenter sans réservation. Le droit d'entrée s'élève de 10 à 17 euros. Prévoir aussi des frais de location pour les chaussons. Une fois à l'intérieur, on peut rester jusqu'à la fermeture et alterner entre grimpe, restauration, coworking, sauna... Et si on vient avec un enfant ? « Les parents peuvent, sur réservation, confier leurs enfants à un moniteur. On a aussi créé des cours en famille où on apprend aux parents à sécuriser les enfants. Ils pourront ensuite venir en autonomie, pour pratiquer ce sport ensemble, dans un moment de partage », explique l'équipe. Il est également possible d'organiser un anniversaire dans l'espace dédié, qui comprend des parcours ludiques dont un grand toboggan où l'utilisateur se fait tracter jusqu'en haut avant de glisser.

DES MURS DE GRIMPE VERTIGINEUX

L'originalité du lieu, c'est le nombre impressionnant de murs de grimpe. Les points de vue sont parfois vertigineux dans cet immense espace, très haut, aux parois recouvertes de milliers de points de prise en résine de toutes formes et couleurs. Chaque couleur correspond à un niveau de difficulté, depuis le rose pour les débutants, en passant par le jaune, le bleu, le vert, le rouge, et enfin le noir, le plus dur.

Les murs sont de deux sortes. Pour les débutants, il y a les « blocs », de 4,5 mètres de haut, accessibles sans amarage, avec des tapis très épais au sol en cas de chute. Pour les grimpeurs de niveau intermédiaire ou avancé, il y a les « voies », au nombre record de 200. Ces parcours font 10 mètres de haut, jusqu'à 17 mètres avec le dénivelé. Pour monter, il faut s'harnacher, soit avec des baudriers

reliés à une longue corde, soit avec des mousquetons qui s'accrochent au mur. « Pour y avoir accès, il faut être capable de monter en autonomie, maîtriser l'assurage, le nœud d'encordement et l'utilisation du baudrier, ou bien être accompagné de quelqu'un d'expérimenté, explique l'équipe. Nous vérifions à l'entrée le niveau de chacun, selon des protocoles de sécurité stricts. »

Et que ceux qui sont sujets au vertige ne se découragent pas. « Il faut y aller progressivement, se challenger petit à petit. On apprend progressivement à avoir les schémas corporels rassurants, explique Célia Kadi, membre de l'équipe. L'idée, c'est d'aller vers une situation de sécurité. »

Nai Asmar

INFOS PRATIQUES :

Climb up Aubervilliers
111, avenue Victor-Hugo
(accès au 1, quai Lucien-Lefranc)
Tel : 01.77.37.37.87
www.climb-up.fr

Plusieurs formules : accès libre sans réservation, cours et stages, activités ludiques (ateliers enfants, anniversaires...)

Tarif accès libre : plein 17 €, réduit 15 €, moins de 12 ans 10 €.

En cas d'arrivée avant 16h ou après 21h30 du lundi au vendredi, ou après 18h30 le week-end, le tarif plein est de 12 € et le tarif réduit de 10 €.

Tarif réduit : enfants de 12 à 17 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, plus de 60 ans, personnes en situation de handicap, licenciés FFME.

Location chaussons et baudriers en sus (2 à 4 € chaque).

» Ouvert 7 j/7 de 8 h à minuit



» Les parcours atteignent 10 mètres de haut, jusqu'à 17 mètres avec le dénivelé.

UNE DISCIPLINE OLYMPIQUE

Depuis 2020 et les jeux de Tokyo, l'escalade fait partie des disciplines olympiques. Elle figure donc dans la liste officielle des pratiques prévues aux JO de Paris en 2024. « Notre centre pourra servir de lieu d'entraînement pour les athlètes, nous faisons le nécessaire pour », se projette l'équipe du centre, qui rappelle que le dirigeant de Climb Up est le sportif de haut niveau François Petit, vainqueur de la coupe du monde d'escalade en 1995 et 1999 et champion du monde en 1997 à Paris.



3 questions à
Pierre Sack,
maire adjoint
aux Affaires
scolaires et
aux Sports

Que pensez-vous de l'ouverture de ce nouveau centre d'escalade ?

C'est une bonne nouvelle. Je me réjouis pour l'association CMA plein air, qui comprend 80 grimpeurs et grimpeuses, et pour nos jeunes ! Ceux-ci peuvent pratiquer l'escalade en milieu scolaire mais les murs sont limités en hauteur. À partir de 16 ou 18 ans, ils sont obligés de pratiquer cette discipline en dehors de la ville faute de murs assez hauts.

Cela répond à un manque d'équipements ?

Soyons clairs, nous sommes une ville de 90 000 habitants avec un niveau d'équipements sportifs pour 40 000 habitants. Il y a une forte pression sur tous les équipements, avec notamment un manque de terrains de sport et de piscines.

Les écoliers pourront-ils profiter de ce centre ?

Ce nouveau centre est 100 % privé, mais le lien avec les écoles et la Municipalité est en train de se faire. L'optique, c'est de nouer des partenariats.



» St Michel-Auber93 au Tour de France Femmes 2022
 mercredi 20 avril 2022, Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, Pierre Sack, 1^{er} adjoint au Maire en charge des Sports et Stéphane Troussel, président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis, ont présenté à L'Embarcadère les équipes cyclistes pro Hommes, pro Femmes et DN2 BMX 2022 de St Michel-Auber93. Le comique Arnaud Tsamère était présent à leurs côtés.



» Le monde en musiques
 Vendredi 8 avril 2022, le collectif Medz Bazar, finaliste de la 5^e édition du prix des Musiques d'ICI, a chauffé le plancher du Point Fort d'Aubervilliers avec un bal aux sonorités des danses d'Europe, du Moyen-Orient et des États-Unis.



» Le sport à portée de tous
 Samedi 9 avril 2022, de nombreux Albertvilliersiens ont profité des animations de 24 sites pour 2024 !



© Emilie Hautier

© Emilie Hautier

© Emilie Hautier

» Parcours citoyen
 Jeudi 21 avril 2022, les élèves du collège Diderot ont visité l'hôtel de ville dans le cadre de leur parcours citoyen. Les élèves ont été accueillis par Madame le Maire, Karine Franclet.



» **L'eau à la bouche**
Vendredi 22 avril 2022, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, Dominique Dandrieux, maire adjoint en charge du Commerce et la direction du service Commerce ont visité le Sèson, nouveau restaurant qui vient d'ouvrir ses portes.



» **Les Souffleurs au grand air**
Samedi 23 avril 2022, Les Souffleurs commando poétique ont présenté leur dernière création, *Le Chant des vagabondes*, devant la bibliothèque Henri-Michaux.



» **Forum postbac**
Jeudi 7 avril, le lycée Le Corbusier a accueilli 17 lycées alentour, soit plus de 3600 élèves. Plusieurs partenaires de la Ville ont participé à la présentation des formations post-bac. Madame la Maire Karine Francllet et des élus étaient présents à l'initiative.



» **Cérémonie d'hommages**
Dimanche 24 avril 2022, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, accompagnée de Kourtoom Sackho, 15^e adjointe au Maire, et de plusieurs élus ont rendu hommage aux victimes et aux héros de la déportation à l'hôtel de ville, en présence des associations d'Anciens Combattants.



» **107 bougies**
Jeudi 7 avril 2022, Karine Francllet, maire d'Aubervilliers, Stéphane Troussel, président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Marie-Pascal Rémy, adjointe au maire en charge des Seniors et Stéphane Blanchet, vice-président du conseil départemental ont fêté les 107 ans de Louise Couzagou en présence de sa famille, des résidents et du personnel de l'Ehpad Constance-Mazier.

» **Actions musicales**
Jeudi 21 avril, la rappeuse malienne Ami Yerewolo et le batteur Romain Jovion sont allés à la rencontre des élèves du lycée Henri-Wallon dans le cadre des actions musicales du festival Banlieues Bleues.



La création en circuit court



» Rendez-vous de 9 h à 14 h pour découvrir, dans une ambiance festive, le travail d'une trentaine d'artisans locaux.

Une trentaine d'artistes et artisans locaux présenteront leurs créations au **Marché des créateurs**, sur le marché alimentaire du Monfort, ce **dimanche 15 mai**.

Dimanche 15 mai 2022, entre les épinards, les fruits et les bons fromages, vous aurez tout le loisir de vous émerveiller d'autres pépites qui se révéleront sous vos yeux : Bijoux, objets de décoration, vêtements, mobilier, maroquinerie, œuvres d'art... Une trentaine d'artistes et artisans locaux viendront présenter leurs œuvres. Du circuit court créatif, en quelque sorte ! « Cette initiative, gratuite pour les créateurs, permet à des personnes de montrer leur savoir-faire et d'exposer leurs créations d'une façon simple pour eux, souligne Dominique Dandrieux, adjoint au Maire au Commerce et à l'Artisanat. De plus, cette présence de produits manufacturés dynamise ce marché de commerces de bouche qualitatif, très fréquenté. »

Le marché alimentaire, avec une halle accueillant une quinzaine de commerces chaque dimanche, bénéficie déjà d'une buvette animée bénévolement une fois par mois. « Il y a une demande d'y apporter des animations en plus, ajoute Dominique Dandrieux. On souhaite renouveler le Marché des créateurs plusieurs fois par an, faire des deux premières éditions le début de quelque chose. » Un premier Marché des créateurs avec été organisé avant Noël, en

décembre dernier, avec une dizaine de stands. Ce rendez-vous sera donc la deuxième édition de ce marché, qui devrait être renouvelé plusieurs fois par an.

DES PIÈCES UNIQUES À DES PRIX VARIÉS... ET DE BELLES RENCONTRES

Sur les stands des créateurs, on trouvera des pièces uniques à des prix variés, réalisées avec le savoir-faire d'artisans ayant leur atelier à proximité. « Ces marchés locaux sont une très bonne initiative pour les créateurs de nos banlieues. C'est l'occasion de leur apporter de la visibilité. Il y a ici beaucoup de personnes talentueuses qui n'exposent pas alors qu'elles méritent d'être connues et reconnues », estime Myriem Rekhamdji, coordinatrice d'Artefact 93, rassemblement d'artistes du territoire. « Les exposants peuvent être des professionnels mais aussi des amateurs qui ont cultivé une passion, un hobby », explique Dominique Dandrieux. Et pour

Ces marchés sont une très bonne initiative pour les créateurs de nos banlieues.

les habitants qui voudraient s'initier aux arts manuels, des ateliers de découverte des métiers artisanaux sont également prévus!

Elles seront sur le Marché des créateurs le 15 mai...



« Le tissage en papier offre des possibilités infinies »

Après mes études de designer textile, j'ai continué à tisser avec ce que j'avais sous la main. Compte tenu qu'en matière de tissu, le matériel peut être onéreux et compliqué à obtenir, j'ai choisi le papier ! Je peins des feuilles de papier, découpe des bandelettes et les tisse en jouant sur les couleurs, les rythmes, les formes, parfois en trois dimensions. J'ai découvert un champ infini de possibles. À côté de cela, je crée des décors en papier pour l'événementiel et la photo. Résidant à Quatre-Chemins, j'ai rejoint un atelier partagé d'artistes et artisans, Opaz3, situé rue de Presles. Cela nous donne la force du collectif et nous serons plusieurs

– illustratrices, peintres, céramiste, luthier – à présenter nos créations au Marché des créateurs ce 15 mai. C'est important pour moi d'être connectée avec la ville qui m'entoure, de rencontrer des gens du quartier. Suite à un appel à projets de la Mairie, j'ai aussi un projet en cours avec le collectif Jeniale : une fresque participative qui associe un groupe d'habitantes du quartier Villette - Quatre-Chemins.

Jennifer Hugot, artiste

» <https://www.jenniferhugot.com>

Atelier partagé : [facebook/atelieropaz3](https://www.facebook.com/atelieropaz3)

« Mes barrettes sont des petits tableaux »

Dans mon atelier de la Courneuve, je crée des bijoux en argent, émail, résine, plexiglas... Bref, toute matière qui peut se travailler. Je soude, découpe, chauffe, martèle, peints... Pour mes créations, je m'inspire de la vie, de ce que j'observe autour de moi. Mes barrettes sont comme des petits tableaux. J'ai commencé il y a de nombreuses années, après une école d'art et surtout une formation de bijouterie à l'École du Louvre. À l'époque, les femmes n'avaient pas vraiment leur place dans ce métier. Pourtant, je sentais que j'étais capable de travailler seule. J'ai acheté mon matériel, aménagé mon atelier, créé mes collections et écumé les salons professionnels. Puis je suis sortie de ce monde de la mode

où chacun doit écraser l'autre. Aujourd'hui, nous sommes réunis, avec des créateurs du territoire, au sein de l'association Artefact 93. Nous avons un showroom à Saint-Denis où nous présentons nos collections et organisons des ateliers en centres de loisirs ou auprès du grand public. Aujourd'hui, les gens sont davantage sensibles à la création locale. Ils recherchent du sens dans l'achat et ont aussi compris que mieux vaut acheter une pièce qui durera.

Myriem Rekhamdji, créatrice de bijoux

» [Facebook/Rekhamdji-Myriem-Bijoux](https://www.facebook.com/Rekhamdji-Myriem-Bijoux)

[Facebook/Artefact93](https://www.facebook.com/Artefact93)



« L'origami est devenu une passion »

J'ai commencé à pratiquer l'origami, art du pliage japonais, à l'adolescence, lors d'une hospitalisation où je devais trouver un moyen pour m'occuper. C'est devenu une passion que je pratique chez moi à Aubervilliers, en plus de mon métier d'enseignante en école primaire et de m'occuper de ma fille âgée d'un an. J'y trouve beaucoup d'apaisement. J'utilise du papier japonais washi, en fibre végétale, très résistant. Le plus souvent, je crée des animaux : oiseaux, éléphants, grenouilles, poissons... C'est la grue qui revient le plus, symbole de paix et de sérénité dans la culture japonaise. J'utilise ces origamis, parfois miniatures, pour concevoir des bijoux, en ajoutant du vernis durcisseur et des perles. Je monte ainsi des boucles d'oreilles, colliers, broches, que

j'ai déjà présentés au Marché des créateurs du Monfort à Noël dernier. C'était un plaisir de présenter mon travail, et j'ai eu des très bons retours.

Maiween, créatrice de bijoux en origami

» [Facebook et instagram /Origamai](https://www.facebook.com/origamai)

INFOS PRATIQUES :

Marché des créateurs
Dimanche 15 mai 2022 de 10h à 13h
Marché du Monfort
Buvette, animation musicale, ateliers
de découverte des métiers artisanaux

» La Casa propose des ateliers de céramique, des cours de dessin, des sessions de yoga... et dispose d'un studio de musique.



Un lieu de vie collective dans l'ancienne maison de santé du Marcreux

La Casa a ouvert ses portes le 20 mars 2022. Cet **espace de rencontre** a été pensé pour pratiquer diverses activités artistiques et de bien-être et entend bien évoluer avec vous! Découverte.

« **C'**était un super moment, beaucoup de personnes sont passées nous voir », s'enthousiasme Sofia, cofondatrice de l'association Esquisses.

Le dimanche 20 mars dernier, les associations Esquisses et Le Miroir qui fume ont invité les Albertivillariens à découvrir La Casa, le nouveau lieu de vie et de création situé au 1, rue Claude-Bernard. Lors de ces portes ouvertes, les deux associations avaient prévu de nombreuses animations tels qu'un goûter d'accueil, une séance de yoga, des ateliers de modelage de céramique, de jardinage et de confection de traversins de yoga... La journée a également été animée par un grand vide-grenier pour lequel de nombreux habitants ont fait le déplacement.

Le projet de La Casa a pu voir le jour grâce à un appel à projets lancé par la société d'expertise Soreqa, Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers, et par la coopérative Plateau Urbain, spécialiste de la création d'espaces. Un vaste projet immobilier est planifié dans le quartier du Marcreux dans le cadre du Programme national de requalifications des quartiers anciens

dégradés (PNRQAD). En attendant la réalisation des travaux, la Municipalité souhaitait donner un dernier souffle de vie à l'ancienne maison de santé: « *L'idée était de créer un lieu de vie transitoire qui bénéficierait au quartier. Environ 70 associations ont répondu à l'appel à projets. Suite à un premier tri effectué par le service Démocratie participative et Développement local, les élus du quartier et Madame la Maire, nous avons retenu 12 dossiers. C'est finalement le projet le plus ouvert au quartier et aux habitants qui a été sélectionné* », développe Yasmina Baziz, adjointe au Maire en charge de la Jeunesse et de la Réussite éducative et élue du quartier Landy-Plaine-Marcreux-Pressensé.

PASSER DU TEMPS ENSEMBLE

Avec La Casa, les associations Esquisses et Le Miroir qui fume ont la volonté de proposer un nouveau lieu de vie ouvert à tous les Albertivillariens, où ils puissent se réunir, passer du temps ensemble en participant à des activités ou bien simplement en partageant un café. « *Nous aimerions en faire un lieu agréable. Pour le moment, nous proposons des ateliers de céramique, des cours de dessin pour les jeunes et des sessions de yoga* », détaille Sofia.

Sur place, La Casa dispose d'un studio d'enregistrement de musique assistée par ordinateur (MAO) construit et géré par deux jeunes voisins du quartier. Tout le monde a la possibilité de réserver les lieux pour enregistrer un projet. La Casa est aussi doté d'une salle d'arts plastiques, d'un coin lecture et d'une grande salle polyvalente de 30 m². « *Cet espace accueille les cours de yoga mais il peut également servir à accueillir des réunions d'habitants ou bien être loué pour organiser des répétitions*

ou des spectacles », précise la cofondatrice de l'association Esquisses.

UNE PROGRAMMATION PAR ET POUR LE QUARTIER

Pour l'élaboration des activités des semaines et mois à venir, les deux associations mettent un point d'honneur à laisser la parole aux habitants. « *Nous souhaitons proposer une programmation en fonction des centres d'intérêt des habitants du quartier. L'idée est de faire avec eux et pour eux, et nous avons déjà eu des premiers retours lors de nos portes ouvertes. Nous avons eu des demandes pour mettre en place des ateliers de musique ainsi que des cours de français pour adulte. D'ailleurs, nous sommes à la recherche de bénévoles pour dispenser des cours* », conclut Sofia. À bon entendeur...

Quentin Yao Hoquante

INFOS PRATIQUES:

Pour plus d'informations sur l'actualité de La Casa, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse suivante : lacasa.auber@gmail.com.

Pour participer aux activités de céramique et/ou de dessins, vous pouvez contacter Sofia au 07.82.89.05.63.

Pour les cours de yoga, retrouvez toutes les informations sur la page Facebook [StudioDeYogaLaCasa](https://www.facebook.com/StudioDeYogaLaCasa)

Un combat sans relâche contre le logement insalubre

Aubervilliers occupe la première place des communes d'Île-de-France les plus touchées par l'insalubrité. Face à ce fléau, **les équipes du service communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) mènent une lutte de longue haleine.**

Les chiffres sont accablants. L'indicateur du parc privé potentiellement indigne (PPPI) révèle qu'en 2022, 23 % des logements privés d'Aubervilliers restent considérés comme insalubres. À plus grande échelle, le taux de la Seine-Saint-Denis est de 7 %.

Cette problématique, qui peut avoir de nombreuses répercussions néfastes pour la sécurité et la santé des habitants, est prise très au sérieux par la Ville et par le service communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) d'Aubervilliers. Ce dernier mène des actions quotidiennes de terrain pour tenter d'améliorer le cadre de vie des habitants. « Une de nos missions principales consiste à répondre aux plaintes des usagers sur l'état de leur logement afin de demander aux propriétaires de réaliser des travaux dans les plus brefs délais. Malheureusement, il y a un vrai problème de marchands de sommeil qui sévissent dans la ville », explique Véronique Dauvergne, adjointe au Maire en charge de la Santé, de l'Hygiène et de la Salubrité.

Le SCHS est un véritable soutien judiciaire. Lorsque la procédure est lancée, le service visite les lieux et établit une mise en demeure. En fonction de l'état des dégradations, une demande d'arrêt d'insalubrité peut être faite auprès du préfet. « Cet arrêté prescrit une obligation de faire des travaux avec un délai imparti. Si le propriétaire ne le respecte pas, la Ville a la possibilité de se substituer au propriétaire et les sommes engagées par cette dernière seront recouvrées par le Trésor public. Si un propriétaire refuse d'effectuer les travaux ou loue un local impropre par nature (cave, combles, garage...), un signalement est effectué auprès du procureur de la République et le propriétaire peut être condamné pénalement pour mise en danger de la vie d'autrui », précise Véronique Dauvergne.

DES BATAILLES VICTORIEUSES

En 2020, un marchand de sommeil a été condamné par le tribunal correctionnel de Bobigny à une peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis, 5 000 euros d'amende ainsi qu'une interdiction d'acquiescer et de gérer un bien immobilier pendant 5 ans pour avoir logé une dizaine de personnes dans un entrepôt trouvé dans un état très avancé d'insalubrité.

Ce couple de marchands de sommeil a été lourdement condamné pour des faits signalés il y a plusieurs années maintenant. Le SCHS est sollicité suite à un signalement et constate la présence d'une douzaine de personnes dans les sous-sols d'un pavillon, ainsi qu'une suroccupation dans trois chambres et les combles. On dénombre à l'époque 23 personnes se répartissant sur une surface de 63 m². Très vite, les propriétaires des lieux sont reçus par Mme Yonnet (ancienne première adjointe au Maire) afin de faire



» Le service communal d'Hygiène et de Santé a pour principale mission d'améliorer le cadre de vie des locataires.

le point sur la situation. Ces derniers nient connaître l'identité des occupants alors qu'au cours des enquêtes réalisées, tous ont certifié l'identité des propriétaires et leur verser des sommes en espèces pour rester sur place. Le couple s'engage toutefois à libérer les locaux et à réduire la population qui occupe le pavillon dans un court délai. « Voyant la date butoir se rapprocher, les propriétaires demandent un nouveau délai pour vider les lieux. Au même moment, on leur précise qu'une procédure d'interdiction à l'habitation est en cours auprès de la préfecture. » Et parce qu'en plus de la suroccupation des lieux, de nombreux problèmes de salubrité ont été signalés (présence d'humidité de condensation, mauvais état des installations électriques, prise brûlée et surchargée, absence d'eau chaude sanitaire, absence de ventilation haute, mauvais état général des installations sanitaires et de plomberie, absence de chauffage, très mauvais état de la sous face de la toiture), « nous leur notifions l'obligation d'effectuer des travaux », précise Stéphane Fernandes, ancien inspecteur de Salubrité en charge du dossier.

Le propriétaire peut être condamné pénalement.

18 MOIS DE PRISON

Par la suite, le SCHS a organisé plusieurs visites de contrôle afin de vérifier le respect de l'arrêté préfectoral d'interdiction d'habitation. « Depuis le début de l'affaire, nous avons été très rigoureux dans le suivi des procédures. Grâce à l'investissement des différents services de la ville, l'affaire a pu être jugée devant un tribunal. » ajoute Stéphane Fernandes. Les lieux étant toujours occupés et aucune procédure de travaux n'ayant été entamée, le tribunal de grande instance (TGI) de Bobigny condamne les propriétaires à des peines d'emprisonnement de 18 mois pour l'un et de 12 mois pour l'autre ainsi qu'à verser 2 000 € de dommages et intérêts à la Ville au titre des frais de procédure. Les propriétaires tentent de rallonger la procédure judiciaire et font deux fois appel de cette décision et la cour d'appel de Paris confirme à deux reprises le jugement prononcé par le TGI de Bobigny : 18 mois de prison ferme pour le principal jugé et 8 mois avec sursis pour sa compagne.

Mai à vélo, un mois de festivi



» Les associations de la ville seront mobilisées pour vous faire apprécier les bénéfices des mobilités douces... et du plein air!

Aubervilliers participera à la deuxième édition de Mai à vélo, **un événement national** destiné à **encourager la pratique de la bicyclette**. Durant tout le mois de mai, la Ville et les acteurs locaux proposeront plusieurs initiatives pour inciter les habitants à changer leurs habitudes.

Considérer le vélo comme une véritable alternative à la voiture, adopter un mode de déplacement plus respectueux de l'environnement, instaurer une véritable culture du vélo au-delà de la simple balade du dimanche en famille... Tels sont quelques-uns des objectifs portés par un collectif d'associations soutenu par le ministère de la Transition écologique, à l'origine de la création de ce mois de célébrations de la petite reine. À Aubervilliers, la nouvelle délégation municipale en charge de l'Environnement et des Mobilités actives a souhaité associer la Ville à cette opération. « Nous voulions proposer aux Albertvillariens un temps fort récurrent pour promouvoir la pratique du vélo, mais aussi valoriser les acteurs locaux qui œuvrent afin de montrer qu'il est possible de circuler à vélo en

milieu urbain en toute sécurité », expose Zakia Bouzidi, adjointe au Maire en charge de l'Environnement et des Circulations douces.

BALADE À VÉLO THÉMATIQUE

Testé avec succès en septembre dernier à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la balade cycliste thématique est de retour dans le cadre de Mai à vélo, qui se déroulera le samedi 21 mai prochain de 14 h à 18 h 30 sur le thème des jardins partagés de la ville. Les participants inscrits (50 maximum) partiront des jardins de l'Écluse, quai Josette-et-Maurice-Audin. Le groupe empruntera les

voies cyclables aussi souvent que possible et s'arrêtera à chaque fois une demi-heure dans chacun des cinq autres jardins (le jardin de la Sauge, une Oasis dans la ville, le jardin des Noyers, le jardin Espérance et La Semeuse). Des membres des collectifs qui gèrent ces espaces partagés présenteront l'histoire de chacun de ces lieux. « Le printemps est propice aux balades à vélo et aux endroits bucoliques. Nous prendrons le temps d'en profiter, explique Zakia Bouzidi. L'objectif c'est de passer un bon moment, mais aussi d'observer le comportement à vélo des participants tout au long du parcours, de recueillir leur sentiment pour évaluer les aménagements, la signalétique, le bruit... et améliorer la circulation des vélos en ville. » Pour assurer la réussite de cette

Une balade sur le thème des jardins partagés.

animation, le service des Mobilités actives a mobilisé les acteurs associatifs, les clubs, les services Jeunesse, Démocratie locale, Autonomie entre autres pour faire participer aussi bien des jeunes que des familles ou des anciens. La direction des sports mettra à disposition deux éducateurs sportifs pour encadrer le groupe et la police municipale sera chargée de ralentir la circulation pour sécuriser le parcours. Enfin, la sortie s'achèvera par un moment convivial autour d'un buffet

tés pour se remettre en selle

gratuit préparé par l'association Maida pour tous à La Semeuse, le jardin des Laboratoires d'Aubervilliers.

ATELIERS DE RÉPARATION ET ANIMATIONS

Pour convaincre les Albertivillariens de se remettre en selle, Mai à vélo est aussi l'occasion d'impliquer les commerces locaux, particulièrement actifs à Aubervilliers. Ainsi, le Magasin général du vélo, qui a ouvert ses portes à l'automne dernier, a proposé un atelier gratuit destiné aux enfants le 4 mai dernier avec des jeux autour du vélo, une marelle vélo et un goûter. Pour les adultes, des ateliers pour apprendre à réparer son vélo sont prévus tout au long du mois de mai. Quatre ateliers de trois heures en petits groupes (6 personnes) sont programmés le soir entre 19 h et 22 h. Ils sont ouverts aussi bien aux débutants qu'aux personnes plus confirmées. Moyennant une participation de 24 €, les Albertivillariens qui le souhaitent peuvent apprendre à entretenir un dérailleur, à resserrer les freins ou à réparer une crevaillon. L'association des Vélos de la Brèche proposera un atelier gratuit d'autoréparation au jardin de la Sauge (222, boulevard Félix-Faure), samedi 14 mai de 14 h à 18 h et une course ludique à vélo pour les petits (et les grands !) le lendemain, dimanche 15 mai, de 9 h à 14 h au marché du Montfort.

Enfin, le cinéma Le Studio projettera le film d'animation Les Triplettes de Belleville, samedi 21 mai à 14 h. Les enfants et leurs parents sont invités à venir à vélo. Après le goûter, ils pourront rejoindre la balade à vélo des jardins partagés, accompagnés par des membres bénévoles du collectif des Vélos de la Brèche.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Les enjeux climatiques commencent à être pris en considération par le grand public. À Aubervilliers, les magasins de vélo ne désespèrent pas et les cyclistes sont chaque jour plus nombreux dans les rues. Mais la pédagogie reste primordiale. « L'objectif de l'opération Mai à vélo, c'est de faire reculer la voiture. C'est pourquoi nous avons souhaité des animations conviviales et ludiques. Les gens prennent conscience qu'une voiture coûte cher et pollue, mais nous devons accompagner le changement, notamment en soulignant les avantages du vélo pour se déplacer sur les courtes distances », rappelle Zakia Bouzidi.

Michaël Sadoun

LA DÉMARCHÉ VÉLO ÉCORESPONSABLE DU LYCÉE LE CORBUSIER

Le lycée général et technologique Le Corbusier d'Aubervilliers a reçu le label E3D de la part de l'académie de Créteil pour récompenser une démarche éducative engagée en faveur du développement durable. Parmi les nombreuses initiatives mises en œuvre, un groupe d'élèves sous la houlette d'un professeur, A monté un atelier de réparation de vélos. Baptisé « Cyclorbusier », il permet aux élèves de réparer gratuitement leur vélo, pour se rendre au lycée notamment. Grâce à une subvention, l'atelier a pu récemment acquérir quelques cycles pour organiser des sorties et familiariser les lycéens à la pratique du vélo. Enfin, un groupe d'élèves en filière techno a conçu un vélo couplé à un dispositif de recharge de téléphones portables. Installé dans le hall du lycée à disposition de tous les élèves du lycée, il permet de recharger son téléphone tout en faisant un peu d'exercice pendant la récréation !



» Le magasin général du vélo a proposé des ateliers jeux destinés aux enfants...



» ... et des ateliers réparation aux adultes.

Le vélo, un mode de transport indispensable face au défi climatique

Au-delà des initiatives ponctuelles de Mai à vélo, l'objectif d'une telle fête populaire est de **créer une dynamique durable** dans le temps pour répondre aux enjeux climatiques. Aubervilliers s'est toujours engagée en faveur du vélo et doit désormais amplifier cette mobilisation.

Du Club municipal d'Aubervilliers (CMA) devenu St-Michel Auber 93, qui transmet la passion cycliste aux enfants avec son école du vélo, à la direction des sports de la Ville, en passant par le Conseil local de la jeunesse (CLJ) qui organise des balades intergénérationnelles pour réunir jeunes et anciens autour de la pratique de la petite reine, Aubervilliers a une longue tradition de la bicyclette. Ces dernières années, la Ville a organisé plusieurs fois des événements consacrés au vélo comme la Fête du vélo, auxquels s'associent bien volontiers des acteurs locaux comme les Vélos de la brèche. Pourtant, face aux enjeux climatiques, à la pollution ou à la hausse du prix des carburants, il faut aller plus loin et faire durablement évoluer les pratiques de déplacements.

CHANGER LES COMPORTEMENTS

Face au changement climatique, il y a urgence à décarboner les transports. Pour réduire les émissions de particules liées à la circulation automobile, Aubervilliers a intégré la zone à faibles émissions (ZFE) qui interdira la circulation aux véhicules les plus polluants. Le vélo est l'une des alternatives privilégiées de déplacement propre en milieu urbain. Bien que seulement 5 % du territoire communal soit aménagé en pistes cyclables pour sécuriser la circulation à vélo, la Ville est en train de rattraper son retard. « Au-delà de la simple question des aménagements de pistes cyclables, nous sommes particulièrement actifs sur la question des mobilités douces avec la création d'une direction Environnement, d'un service dédié aux Mobilités actives et avec la conclusion de partenariats avec les acteurs locaux. Tout l'enjeu des années à venir, c'est de parvenir à faire évoluer les mentalités et à changer les usages », explique Zakia Bouzidi, adjointe au Maire en charge de l'Environnement et des Circulations douces. Pour accompagner ce changement, l'État, la région, Plaine Commune et la Ville doivent

travailler de concert pour développer l'intermodalité, c'est-à-dire la coordination des moyens de transport pour qu'une personne puisse partir de chez elle avec son vélo, le garer, prendre un bus ou un métro, marcher jusqu'à sa destination. Le schéma directeur d'Île-de-France Mobilités prévoit de doter toutes les stations de métro d'un parc à vélos sécurisé pour que les usagers puissent garer leur vélo sans risque de se le faire voler et emprunter les transports en commun. « Nous voulons prolonger l'action de Mai à vélo, en associant les habitants, les acteurs associatifs et les commerçants pour comprendre les besoins et programmer les aménagements futurs. Il faut convaincre mais aussi rassurer ceux qui ne font que deux ou trois kilomètres par jour pour aller faire une course ou pour se rendre au travail, qu'ils peuvent systématiquement les parcourir à vélo au lieu de prendre leur voiture », conclut Zakia Bouzidi.

CONTACTS UTILES

Programme complet de Mai à vélo sur <https://www.aubervilliers.fr/Mai-a-velo>

Balade à vélo sur le thème des jardins partagés informations et inscription (obligatoire)

Mail: direction-environnement@mairie-aubervilliers.fr

Tél. : 06 48 50 11 48

Magasin général du vélo

18, rue Auvry

Mail: contact@magasingeneralvelo.fr

Les Vélos de la Brèche

150, rue Henri-Barbusse - Aubervilliers

Mail: lesvelosdelabreche@gmail.com

STREET ART AVENUE
LE DIMANCHE 22 MAI de 11h à 20h
AUBERVILLIERS - CANAL SAINT-DENIS
QUAI GAMBETTA

AUBER GRAFFITI SHOW

GRAFFITI live
Ateliers custom / Sérigraphie -
Initiations / Expo photos / Visites guidées
Scènes Camion scratch / Ligne 13 -
Dances Hip-Hop / Espace ride / Slackline
Bien-être / Alimentation saine / Chill

Saint Denis
PLAINE COMMUNE
AUBERVILLIERS
PARIS
seine-saint-denis

AUBERVILLIERS

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 19 MAI 2022, À 19 H

La séance sera retransmise en direct sur le site Internet, la page Facebook et la chaîne Youtube de la Ville.



Vide grenier



Vide grenier des associations ANIMEGAUX et AA Aubervilliers
SAMEDI 21 MAI 2022, 8H00 - 18H30
CITÉ ROBESPIERRE, 91 rue Charles Tillon 93300 AUBERVILLIERS

Tarif exposants
10€ les 2 mètres

Buvette et Restauration
sur place
Entrée libre

Réservation
brocancerobespierre@gmail.com
Tél : 07 53 43 36 89

PROGRAMMATION DU CINÉMA LE STUDIO

Programmation du cinéma Le Studio

www.lestudio-aubervilliers.fr

Plus d'infos et réservations

Tél.: 09 61 21 68 25

Lestudio.billetterie@gmail.com

» Du 11 au 17 mai

JP *C'est Magic! À la baguette!*: mer 11 à 10 h
et 15 h 30/dim 15 à 17 h 15

JP *La Ruée vers l'or*: mer 11 à 14 h/
sam 14 à 14 h 30

L'Horizon + débat: mer 11 à 16 h 30/
sam 14 à 18 h + rencontre

Wanda: dim 15 à 10 h 45 - ciné-club + brunch

Le Bonheur: dim 15 à 14 h 30 - ciné-club

Coupez!: mar 17 à 20 h en avant-première apéro
+ montée des marches à 19 h

La Revanche des Crevette Pailletées:
ven 13 à 14 h SME ciné-thé/sam 14 à 20 h 30/
mar 17 à 17 h 15

Murina: mer 11 à 18 h 15/ven 13 à 20 h/
sam 14 à 16 h

Vortex: mer 11 à 20 h/ven 13 à 17 h 15/
dim 15 à 18 h 30

» Du 18 au 24 mai

JP *C'est Magic! De père en fils*: mer 18 à 10 h
et 15 h 45/dim 22 à 16 h 15

JP *Les Triplettes de Belleville*: mer 18 à 14 h/ sam
21 à 14 h + goûter et balade à vélo

Le Médecin imaginaire: ven 20 à 14 h SME ciné-
thé/sam 21 à 20 h/dim 22 à 14 h 30

Hit The Road: mer 18 à 16 h 45/dim 22 à 17 h 30/
mar 24 à 20 h

L'Ombre d'un mensonge: ven 20 à 18 h/
sam 21 à 16 h, dim 22 à 19 h 30

Miss Marx: mer 18 à 20 h 30/ven 20 à 16 h/
sam 21 à 18 h/mar 24 à 18 h

Sentinelle sud: mer 18 à 18 h 30/ven 20 à 20 h/mar
24 à 16 h

» du 25 au 31 mai

JP *C'est Magic! Sucré-salé...*: mer 25 à 16 h/
jeu 26 à 17 h/sam 28 à 17 h

JP *Le Temps des secrets*: mer 25 à 14 h/
jeu 26 à 15 h/dim 29 à 14 h

Les Folies fermières: ven 27 à 14 h SME ciné-thé
et 18 h/sam 28 à 20 h/lun 30 à 16 h/mar 31 à 16 h

Le Parrain, 2^e partie: jeu 26 à 18 h 15/
dim 29 à 16 h + pot de l'amitié

La Femme du fossoyeur: sam 28 à 18 h 15/
dim 29 à 11 h/mar 31 à 20 h

Varsovie 83, une affaire d'État: mer 25 à 17 h 15/
ven 27 à 20 h/sam 28 à 14 h

Nitram: mer 25 à 20 h 15/ven 27 à 16 h/
dim 29 à 19 h 30/mar 31 à 18 h

» du 1^{er} au 7 juin

JP *C'est Magic! Tout feu tout flamme*:
mer 1^{er} à 10 h et 16 h 45/lun 6 à 16 h 15

JP *Le Roi cerf*: mer 1^{er} à 14 h + initiation
au japonais/sam 4 à 14 h/lun 6 à 14 h

J'adore ce que vous faites: jeu 2 à 16 h/
ven 3 à 14 h SME ciné-thé et à 20 h/
lun 6 à 17 h 15/mar 7 à 18 h

Tranchées: mer 1^{er} à 20 h + rencontre/
ven 3 à 18 h/mar 7 à 16 h

Évolution: mer 1^{er} à 18 h/ven 3 à 16 h/
lun 6 à 19 h/mar 7 à 20 h

» Les 4 et 5 juin

FESTIVAL CINÉ-PALESTINE

Sortir du cadre (courts-métrages):
sam 4 à 16 h 15 + rencontre

Souha: survivre à l'enfer: sam 4 à 18 h 15
+ rencontre

Mussolini's Sister: sam 4 à 20 h 15 + rencontre

Farha + brunch palestinien: dim 5 à 11 h
+ rencontre

Focus Mahasen Nasser-Eldin (courts métrages):
dim 5 à 14 h 30 + rencontre

Masterclass Mahasen Nasser-Eldin:
dim 5 à 16 h + rencontre

*Hommage à Ghassan Kanafani (courts
métrages)*: dim 5 à 18 h + rencontre

JP: Jeunes Publics

TPS: Animation Très Petits Spectateurs

VF: Version française

VO: Version originale sous-titrée français

SME: Sous-titrages sourds et malentendants

AVP: Avant-première

À votre service

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences: 112

Pompiers: 18

Police-secours: 17

Samu: 15

Samu social: 115

Centre antipoison:
01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit,
week-ends, jours fériés:
01 48 32 15 15

SOS Médecin: 01 47 07 77 77
ou le 3624 (0,118 €
la minute, 24h/24)

Urgences hôpital La Roseraie:
01 48 39 42 62

Centre municipal de santé
Docteur-Pesqué: 01 48 11 21 90

SOS dentaire: 01 43 37 51 00

Pharmacies de garde:
liste mise à jour régulièrement
sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO: 0 800 074 904
(numéro gratuit depuis
un fixe et mobile) Service de
Plaine Commune pour toutes
vos demandes d'information,
vos démarches et vos
signalements en matière de
propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi: 8 h 30 -
12 h et 13 h - 17 h 15
Le samedi: 8 h 30 - 12 h 30
DÉCHÈTERIE: 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél.: 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h
Police municipale et
stationnement, de 7 h à 1 h
du matin: 01 48 39 51 44

AUTRES

Enfance maltraitée: 119

Jeunes violence écoute:
0 800 202 223

Ligne inceste:
0805 802 804, du lundi
au vendredi de 10 h à 19 h

Non au harcèlement
Élèves, parents, professionnels,
appelez le 3020

Violences conjugales: 3919

Solidarité vieillesse:
0 810 600 209

Urgences vétérinaires:
0 892 68 99 33

AUBERVILLIERS

Ceci n'est pas une cup.

Journée mondiale sur
la santé
&
l'hygiène menstruelle

MARDI 24 MAI
DE 9H30 À 16H30

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

Jeux, stands d'informations, distributions
de protections périodiques...

ÉDITION SPÉCIALE DE LA
COURSE FÉMININE

UNE COURSE POUR L'ÉGALITÉ PAR LE SPORT
UN PARCOURS ADAPTÉ ET ENCADRÉ, ACCESSIBLE À TOUTES

RENDEZ-VOUS MERCREDI 18 MAI 2022
À 19 HEURES PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
Deux parcours sont proposés:
une course de 6 km et une marche de 3 km
pour les débutantes

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
SERVICE ANIMATION ET ÉDUCATION PAR LE SPORT: 01.42.52.51.21

AUBERVILLIERS

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt communal, au service des citoyens



142,6 millions d'euros en plus pour la rénovation urbaine

Nous avons fait de la rénovation urbaine et de la lutte contre l'habitat indigne l'un de nos principaux engagements dans le cadre de notre action en faveur de notre ville et de ses habitants. Depuis 2020, plusieurs mesures ont été lancées, déployées ou renforcées pour faire d'Aubervilliers une ville où il fait bon vivre: extension du permis de louer, campagne de ravalement des façades dans le centre-ville, actions contre les « marchands de sommeil », mise en place d'une application de signalement municipale, renforcement des contrôles d'hygiène dans les commerces... Une stratégie que nous mettons en œuvre pour chercher, à chaque fois, les dispositifs mobilisables pour Aubervilliers et pour ses habitants, afin d'obtenir des moyens supplémentaires. Nouvelle étape de cet engagement, nous venons d'apprendre que l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (Anru) a acté le versement à Aubervilliers d'une subvention d'un montant record de 142,6 millions € pour engager un vaste programme de rénovation urbaine. D'ici 2028, cette opération concernera 5280 logements soit plus de 44000 personnes. L'objectif étant de transformer en profondeur les quartiers Villette - Quatre-Chemins, Émile-Dubois - Maladrerie et République - Fusains: réhabilitations, végétalisation des espaces, modes de transport « doux » intégrés, requalification de certains quartiers et le renforcement d'une plus grande mixité sociale. Ce projet va maintenant faire l'objet d'une vaste concertation pour que l'ensemble des Albertvillariens puissent se l'approprier, dans l'intérêt de notre ville et de tous.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

GROUPE L'Alternative Citoyenne!



Associations sportives: stop au double discours!

Notre ville est régulièrement mise à l'honneur à travers les succès de ses nombreux sportifs lors des compétitions. Si ce palmarès donne une image plus positive d'Aubervilliers, il révèle également les contradictions de la majorité municipale.

Chacun a pu relever en premier lieu le décalage entre le discours et les actes. Alors que la Maire d'Aubervilliers, lors des cérémonies officielles, déclare à qui veut l'entendre qu'elle soutient les sportifs, les travaux du stade du Docteur-Pieyre n'ont toujours pas commencé et le dernier budget municipal fait apparaître une baisse des subventions aux associations.

Mais ce n'est pas tout. En matière sportive, Karine Franclet conseillère départementale d'opposition, contredit bien souvent Karine Franclet Maire d'Aubervilliers. Ainsi, lors de la dernière séance du conseil départemental, notre Maire s'est soudainement décidée à promouvoir la démocratisation du sport. Au même moment, elle mettait pourtant en œuvre, dans notre ville, son projet est de chasser les jeunes des city-stades au moyen d'un règlement aussi inutile qu'absurde.

Promouvoir le sport ne consiste pas à s'intéresser seulement au sport spectacle. Former des sportifs implique une véritable stratégie, pensée sur plusieurs années, aux côtés des dirigeants et des éducateurs. Depuis juillet 2020, ils n'ont droit qu'à l'indifférence de la majorité municipale.

FATIMA YAO
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

GROUPE Aubervilliers En Commun

La désunion populaire

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'élection présidentielle vient de s'achever sur le renouvellement de mandat d'Emmanuel Macron et avec une extrême droite à un niveau préoccupant pour notre république.

Autant dire que nos déceptions sont énormes et que la responsabilité de nos désillusions est à mettre à l'actif de la Gauche dans son ensemble.

Comment n'ont-ils pas pu s'unir à l'heure où notre pays doit faire face à de grands enjeux sociaux, écologiques et internationaux?

Incompréhensible!

Doit-on rire ou pleurer? quand on apprend que dorénavant tout le monde est prêt à discuter sous la houlette d'une France Insoumise surpuissante alors qu'ils n'ont aucun Maire en France.

Au-delà de ces accords, les partis jouent leur survie d'un point de vue financier.

Rappelons que chaque voix rapporte par an en moyenne 1,40 € aux grands partis aux élections législatives.

Risible!

L'union populaire qui prétendait s'ouvrir aux quartiers populaires est finalement devenue un accord/survie des appareils politiques traditionnels.

Toutes ces discussions se font partout en France sans la moindre considération des mouvements citoyens et notamment dans nos villes qui ont plébiscité le vote Mélenchon.

Pathétique!

Nous avons des choses à dire et que vous le vouliez ou non, nous les dirons!

AUBERVILLIERS
EN COMMUN

GROUPE des élu.e-s communistes, écologistes et citoyen-ne-s



Un nouvel espoir!

Les 10 et 17 juin prochains, se dérouleront les élections législatives. L'Assemblée nationale sera entièrement renouvelée et aura la responsabilité de rédiger les lois dans l'esprit de la constitution.

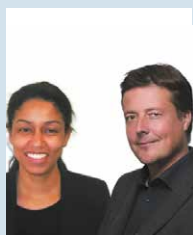
Or, le rassemblement de la gauche et des écologistes peut permettre à la gauche dans sa diversité d'idées et de talents de l'emporter. Ainsi, Emmanuel Macron, président mal élu et surtout président ennemi des quartiers populaires, pourrait n'avoir de majorité ni à l'Assemblée ni au Sénat.

Ce faisant, il sera dans l'impossibilité de mettre en place la réforme de la retraite à 65 ans, et de faire travailler plus de 40 ans celles et ceux qui auront commencé très jeunes et/ou qui auront exercé des métiers pénibles et douloureux. Mieux encore, une assemblée de gauche, élira une première ministre de gauche et un gouvernement de progrès riche de sa diversité. Ce nouvel exécutif pourra de mettre en place des réformes ambitieuses en commençant par remettre l'impôt sur les grandes fortunes, lutter efficacement contre l'évasion fiscale pour financer la formation des jeunes, la rénovation urbaine, la construction de logements pour tous, la réindustrialisation du pays et la lutte contre le réchauffement climatique.

Alors soyons nombreux à donner de la force et de la voix, nos voix, à des jours heureux pour retrouver le goût du bonheur.

ANTHONY DAGUET
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Réveiller Aubervilliers



Tirer les enseignements de l'élection présidentielle

L'élection présidentielle a conduit, dans un contexte exceptionnel marqué par la crise sanitaire puis plus récemment par la guerre en Ukraine,

à la large réélection d'Emmanuel Macron. Tout démocrate se doit de prendre acte de ce résultat

Les électeurs d'Aubervilliers, dans un vaste mouvement de refus au second tour des idées de repli nationaliste, ont apporté une claire contribution à cette élection. Dès le premier tour, ils avaient exprimé leur volonté d'écarter le Rassemblement national en manifestant une attente de plus de solidarité, d'égalité et de prise en compte des enjeux environnementaux.

À présent, il va s'agir de trouver des débouchés politiques crédibles et réalistes pour permettre des améliorations concrètes répondant à ces légitimes aspirations. La voix d'Aubervilliers devra être davantage entendue et prise en compte dans le quinquennat à venir que lors de ces 5 dernières années, où les postures purement idéologiques, protestataires et finalement stériles ont montré leurs limites.

Il faut à présent se projeter dans l'action, en tenant compte de la réalité de la situation politique nationale comme de celle du terrain. C'est, fidèles à nos valeurs, ce que nous nous proposons de faire, avec vous, et toutes les bonnes volontés désireuses de défendre concrètement les intérêts d'Aubervilliers.

MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Gauche Communiste



Le métro de la mairie doit s'appeler « Mairie-d'Aubervilliers-Jack-Ralite »

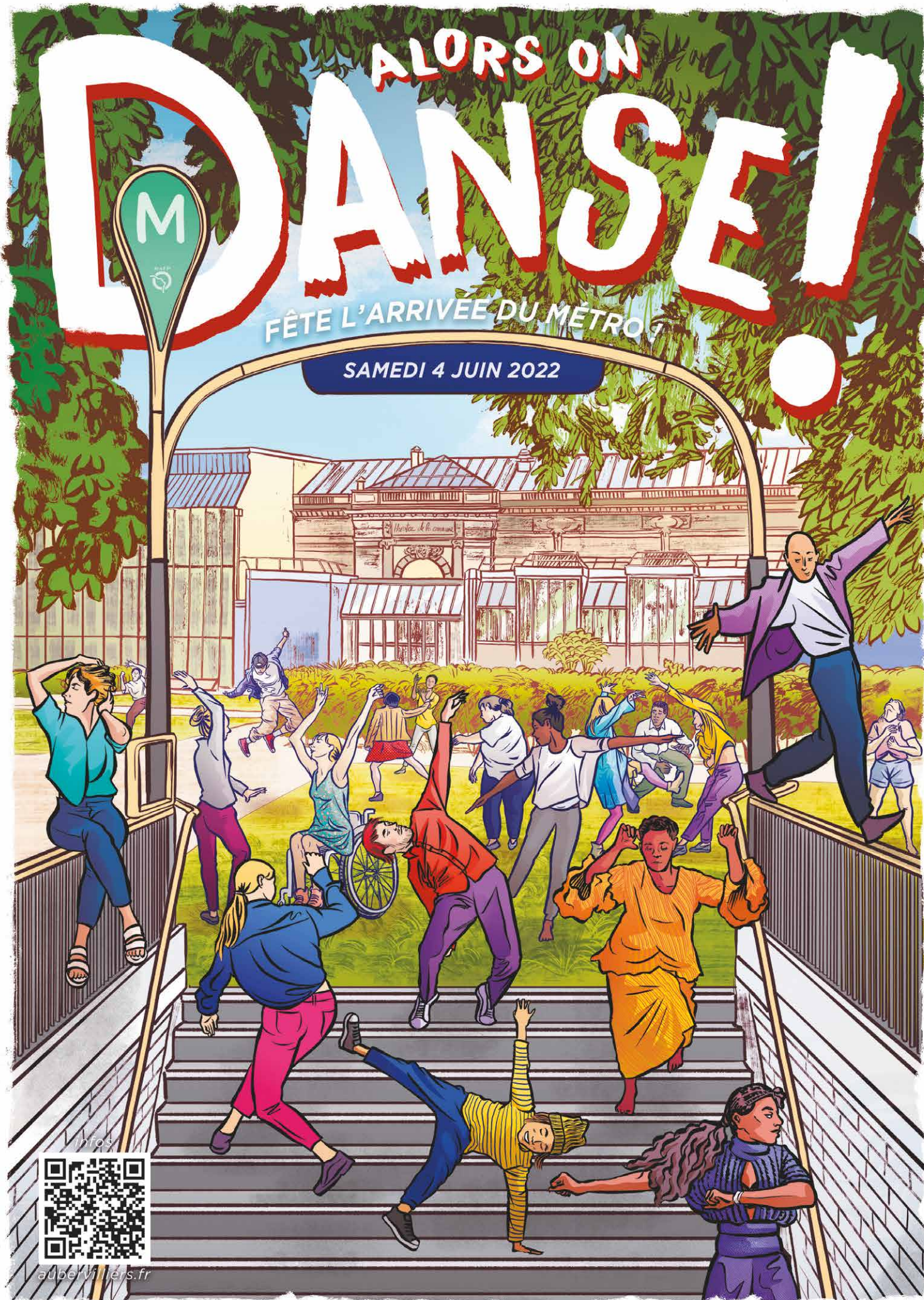
Parce que ce métro est le résultat d'un combat qui a été lancé par André Karman et que sa réalisation est à l'image de l'abnégation dont son adjoint, Jack Ralite, était porteur pour surmonter les embûches politiques et techniques qui se sont multipliées pendant le projet et sa réalisation.

Parce que Jack Ralite, incontournable dans le domaine de la culture dépasse cette dimension. Il a su la faire vivre à travers les mandats qu'il a exercés, nationalement et à Aubervilliers: député, ministre de la santé puis de l'emploi de François Mitterrand, maire, conseiller régional, sénateur, il a su incarner la dignité de la banlieue dont on voudrait qu'elle soit reconnue.

Parce que des milliers de citoyennes et de citoyens, d'Aubervilliers et de tous horizons, expriment aujourd'hui à travers une pétition leur attente de voir l'histoire de leur ville reconnue à travers celui qui fut l'un de ses plus brillants serveurs.

Il est de la sagesse des décideurs d'entendre une attente qui n'a que trop longtemps mûri pour donner au quotidien un peu d'« en commun » expression chère à Jack Ralite, dans un contexte qui en a tant besoin.

JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL



Affiche : Matthias Bourdellier

LES NOUVELLES D'AUBER, le journal d'Aubervilliers – 2, rue de la Commune-de-Paris – 93300 Aubervilliers – Tél. : 01 48 39 52 00 – Web : www.aubervilliers.fr ●
Directrice de la publication : Karine Franclét ● **Responsable des pôles de la Communication et de l'Information** : Christophe Maria ● **Conception graphique et réalisation** : Ville d'Aubervilliers ● **Rédaction** : Naï Asmar; Quentin Yao Hoquante; Michaël Sadoun ● **Photographe** : Michaël Barriera sauf mentions contraires ● Pour envoyer un courriel à la rédaction : journal@mairie-aubervilliers.fr ● **Impression** : Riccobono imprimeurs ● Ce numéro a été imprimé à 35 000 exemplaires.

